

Du nouveau pour financer les travaux d'isolation BBC des maisons individuelles :

La solution energivie+

Le financement est un levier au moins aussi important que l'accompagnement technique pour soutenir les réhabilitations énergétiques menées par les propriétaires de logements anciens.

Forts de ce constat, la Région Alsace et l'ADEME ont lancé en octobre 2013 un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des banques de la région en faveur d'un produit financier dédié à ces travaux, prenant appui sur une solution globale d'accompagnement permettant d'atteindre le niveau de rénovation BBC comprenant une visite énergétique, via les ESPACES INFO ÉNERGIE, et une solution de financement appropriée : **la solution energivie+**.

Les offres bancaires en région Alsace

Même si l'Appel à Manifestation d'Intérêt reste ouvert jusqu'à la fin de l'année, **quatre banques proposent d'ores et déjà un prêt dans ce cadre**, dont les modalités varient légèrement, tout en respectant ces principes :

- un produit simple, accessible à tous les propriétaires de la région, cumulable avec d'autres sources de financement, notamment l'éco-PTZ,
- un taux d'intérêt attractif pour financer jusqu'à 100 % des travaux d'isolation BBC
- une durée de remboursement qui prend en compte la valorisation patrimoniale, le gain de confort et le temps de retour sur investissement (entre 8 et 20 ans).

La solution energivie+	Crédit Mutuel	CIC Est	Caisse d'Épargne	Crédit Agricole
Taux d'intérêt	2,90 %*		2,80 % à 3,35 %* selon la durée	1,80 % à 2,60 %* (1)
Plafond	jusqu'à 75 000 €		sans plafond	jusqu'à 75 000 €
Durée	10 ans au-delà conditions préférentielles jusqu'à 15 ans		8 à 20 ans	de 5 ans jusqu'à 15 ans

"Pour financer l'isolation de notre maison, par où on commence ?"

La solution energivie+

Conseils indépendants
+ Visite énergétique
+ Financement privilégié

Proposé par la majorité des agences bancaires en Alsace, le Prêt energivie vous propose à la fois des conditions de financement exceptionnelles et un accompagnement technique.

Projet soutenu par energivie.info

En partenariat avec

Coup d'envoi en septembre

Philippe Richert, Président du Conseil Régional d'Alsace, Ancien Ministre, Monique Jung, Vice Présidence du Conseil Régional d'Alsace et Jérôme Betton, directeur régional de l'ADEME, lanceront la charte d'engagement fin septembre. Une large communication en direction des particuliers propriétaires de maisons individuelles à rénover, sous forme de campagne radio multi spots sur toutes les ondes d'Alsace, prendra le relais en octobre de la promotion de ce nouveau dispositif de financement.

Un nouveau signe fort de l'Alsace en faveur de tous ceux qui s'engagent en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

La solution energivie+
pour votre isolation BBC
www.energivie.info/financement-banques

*Taux soumis à révision. Mises à jour et détail de ces offres sur le site www.energivie.info

(1) Taux fixe hors assurance décès invalidité facultative.



La déclinaison territoriale du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE)

La Région Alsace et l'ADEME ont commandité en 2013 une étude, dans le but de décliner les orientations et les objectifs du SRCAE à l'échelle de chaque Pays, Scot et des agglomérations (CUS, MZA).

Cette analyse, mise à disposition des élus et des collectivités, a pris en compte les actions et dynamiques déjà engagées pour proposer un cap à suivre localement pour atteindre les objectifs globaux du Schéma à l'horizon 2020.

Vous pouvez les télécharger sur www.energievive.info/SRCAE

Enfin un guide des matériaux isolants !

Un guide de 24 pages, destiné aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers qui recherchent des informations objectives sur la qualité et les caractéristiques des produits d'isolation, a été édité.

Matériaux biosourcés, minéraux ou synthétiques sont comparés dans diverses fiches techniques pour vous aider à choisir les matériaux adaptés à la paroi et au bâtiment à isoler.

En savoir plus :
Guide disponible dans les Espaces Info Énergie ou en téléchargement sur le site www.energievive.info/guide-isolants

Accord-cadre du Contrat de Plan État Région Alsace 2007/2013

Que du positif !

Grâce à l'accord-cadre du CPER 2007-2013, la Région Alsace, l'ADEME et l'État ont mis en place une démarche partenariale de soutien aux actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des modes de production et de consommation éco-responsables.

À l'issue des 7 années de contractualisation, une évaluation a été effectuée par le cabinet Galliléo auprès de 250 bénéficiaires d'aides portant sur les différentes thématiques d'intervention.

En voici les principaux enseignements quantitatifs :

- Plus de 3500 opérations ont été aidées pour un montant de 67,5 millions d'Euros
 - 40 % des dossiers et 71 % du montant des aides concernaient des investissements.
- 2 grandes thématiques ont profité de plus de 50 % de ces aides : les Bâtiments Basse Consommation et le bois-énergie. Les collectivités (35 % du montant des aides) et les entreprises (28 %) sont les principaux bénéficiaires de ces aides.

Sur le plan qualitatif, 90 % des bénéficiaires sont satisfaits et 97 % d'entre eux seraient prêts à recommander le dispositif d'aide.

Les interlocuteurs ont été clairement identifiés, les critères d'éligibilité sont jugés clairs et pertinents, les durées d'instruction sont considérées comme « faciles », la notoriété du programme [energievive.info](http://www.energievive.info) est très bonne...

Enfin, le dispositif a également agité comme levier économique régional puisque les investissements réalisés ont profité à 94 % à des entreprises alsaciennes.

Pour résumer 1€ d'aides a généré 20€ d'investissements, soit un impact global de près d'1 milliard d'euros (968 M€) sur toute la période !

Pour en savoir plus :

Une synthèse de cette évaluation sera disponible dès cet automne sur www.energievive.info



Rénovation BBC de la mairie de Bartenheim soutenue au titre du Contrat de Plan (architecte : Serge Gaussin Associés).

Un **nouveau dispositif** pour la **rénovation énergétique** des **logements sociaux**

Pour aider les bailleurs sociaux alsaciens à rénover 30 000 logements sociaux d'ici 2020 de manière performante et durable, la Région Alsace a revu ses critères et ses modalités d'aide à la rénovation énergétique des logements sociaux.

Après un retour d'expérience sur plus de 3500 logements rénovés BBC, la Région propose aux bailleurs sociaux une approche par bouquets de travaux compatibles BBC sur l'enveloppe et la ventilation des bâtiments. L'évolution du dispositif permettra de mieux prendre en compte les travaux récemment réalisés tout en faisant abstraction du type de système de chauffage.

Les exigences de moyens prescrites sont basées sur les conclusions d'une étude de définition de solutions techniques sur le bâti collectif alsacien d'après 1948, menée en 2013*. Elle définit des exigences de résistance thermique des isolations et des menuiseries extérieures, d'étanchéité à l'air, de traitement de ponts thermiques, mais également sur les systèmes de ventilation afin de s'assurer du bon renouvellement de l'air intérieur.

Quelles aides ?

Le nouveau dispositif, élaboré après consultation des bailleurs sociaux sous couvert de l'AREAL (Association Régionale des Organismes HLM), propose depuis avril 2014 des aides variant de 2500 à 4000€ par logement en fonction des travaux réalisés. Des bonifications de 500€ par logement peuvent s'y ajouter en cas d'atteinte des exigences du label BBC rénovation ou d'utilisation d'isolants biosourcés.

Pour le bâti d'avant 1948 et pour tous les projets ne permettant pas une isolation par l'extérieur, le dispositif reste sur une exigence de résultat avec l'atteinte d'une consommation réglementaire < 104 kWh/m².an pour laisser plus de souplesse dans l'adaptation des travaux aux spécificités du patrimoine concerné.

Dans tous les cas, la mise en œuvre du dispositif s'appuie sur un diagnostic technique et architectural à mener par la maîtrise d'œuvre afin d'assurer la déclinaison approfondie des exigences de moyens, en cohérence avec les spécificités architecturales et techniques de chacun des projets.

Ce dispositif est complémentaire à celui proposé par la Communauté Urbaine de Strasbourg, par Mulhouse Alsace Agglomération et par le Conseil Général du Haut-Rhin sur la base des critères de l'écoprêt logement social de la Caisse des Dépôts et Consignation. Il mobilisera normalement des fonds de la prochaine période 2014 - 2020 du FEDER. Dans l'attente de cette validation par la commission européenne d'ici fin 2014, la Région intervient dès à présent pour les opérations jusqu'à 50 logements.



En savoir plus ?

Sur les modalités de l'aide à la rénovation des logements sociaux, connectez-vous sur www.energivie.info / rubrique « aides financières » / bailleurs sociaux

REPÈRES

Près de 100 000 logements sociaux sont à rénover à un niveau BBC d'ici 2050 pour respecter les engagements du Schéma Régional Climat Air Énergie.

*Pour télécharger les résultats de l'étude menée par le cabinet eEgenie associé à Tekhne Architectes sur la définition de solutions techniques pour la rénovation énergétique des logements collectifs d'après 1948, connectez-vous sur www.energivie.info / rubrique « Docuthèque ».

AGENDA

25 septembre

RENO BBC TOUR

Un voyage apprenant pour vivre la rénovation BBC en Alsace.

www.renobbtour.fr

1^{er} octobre 2014 à Reims (51)

COLLOQUE DU CIBE

Pour son 9^e colloque, le CIBE propose, à travers témoignages et échanges, de faire un point sur ces actions menées pour la mobilisation de ressources complémentaires et pour renforcer la structuration de la filière bois. www.cibe.fr

30 septembre et 1^{er} octobre à Strasbourg

COLLOQUE PLANS CLIMAT

Pour sa 3^e édition, le colloque national PCET propose, à travers 2 séances plénières et une quinzaine d'ateliers, de construire ensemble les PCET de demain et de débattre des défis qui se présentent aux territoires.

www.colloque-pcet2014.ademe.fr

Le 22 et 23 octobre 2014 à Offenburg

EXPOSITION ET CONGRÈS BIOGAZ

Plus de 30 exposants et un congrès pour tout savoir sur l'utilisation et le marché du biogaz.

www.biogaz-offenburg.de

Du 3 au 5 novembre 2014 à Strasbourg

ENERGIVIE SUMMIT

Ce colloque, organisé par le Pôle Alsace energivie est un événement international, sur le thème du rôle du Bâtiment dans la transition énergétique. Des experts du monde entier et plus de 1000 participants sont attendus.

www.energivie-summit.eu

18 novembre 2014 à Strasbourg

LE FORUM DD

Entreprises, collectivités et associations se retrouvent pour cette 6^e édition du grand rendez-vous des activateurs de développement durable en Alsace : solutions, expertises, ateliers... www.leforumdd.fr

Du 21 au 23 novembre 2014 à Mulhouse

SALON POSITI'VIE, le salon de la maison

saine et économe en énergies, réunira plus de 100 exposants en 5 espaces thématiques, ainsi que des conférences et de nombreuses animations. www.positivie.com

21 novembre 2014 à Mulhouse

RENCONTRES ENERGIVIE.INFO

organisées pour les professionnels et les collectivités dans le cadre du salon Positi'Vie. www.energivie.info

ÉVÉNEMENTS À DESTINATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS

Formation sur l'optimisation énergétique des bâtiments communaux

• 2 octobre 2014 à Colmar

Formation sur la bonne gestion d'une chaufferie bois communale

• 12 novembre 2014 à Weiterswiller (67)

Réunion d'information sur l'optimisation de l'éclairage public

• 13 octobre 2014 à Colmar

• 13 novembre 2014 à Bouxwiller

Plus d'information et inscriptions sur : www.energivie.info

STEEP, programme européen d'économies d'énergie : 10 entreprises alsaciennes accompagnées par energivie.info

La CCI Alsace propose à dix PME alsaciennes de bénéficier d'un programme complet et au long cours de management de la maîtrise de leurs énergies. Une belle opportunité pour changer les comportements en interne, monter en compétences et réaliser des économies...

Ce programme européen, baptisé STEEP (Soutenabilité, Territoires, Environnement, Économie et Politique), permettra à 170 PME françaises de s'engager dans une démarche de réduction de leurs consommations d'énergie, tout en étant suivies individuellement, durant 30 mois, par des experts spécialisés. « Ce programme, composé d'ateliers collectifs, d'analyses des consommations, d'échanges d'expériences, vise vraiment la structuration d'une démarche interne de réduction des énergies. On est au-delà du seul objectif chiffré d'économies d'énergies, facilement atteignable par un simple investissement » explique Alexandre Goetz, qui accompagnera les 10 entreprises alsaciennes dans leur diagnostic initial et le suivi du programme. L'objectif final correspond au niveau 1 de la certification ISO 50001, mais il ambitionne surtout la formation de ressources dans l'entreprise et le partage de bons réflexes.

Pour qui ?

10 PME en Alsace selon la définition européenne : des entreprises de moins de 250 salariés dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 M€.

Tous les secteurs d'activité sont concernés : industrie, hôtellerie, services...

Le profil idéal : une entreprise motivée par ce projet d'entreprise et qui souhaite démarrer une démarche de réduction des énergies.

Quel investissement ?

Pour l'entreprise l'investissement à prévoir est d'ordre moral – à travers la signature d'une convention avec la CCI Alsace - et humain pour mobiliser les ressources nécessaires en interne pour suivre et faire vivre la démarche. Tout l'accompagnement technique et les formations sont pris en charge par la CCI Alsace.

Quand ?

Le recrutement des PME se poursuit jusqu'à fin septembre pour un programme qui débute dès octobre 2014 pour une durée de 30 mois.

Cofinancé par le programme Énergie intelligente-Europe de l'Union européenne

Toute l'info sur
www.energivie.info



Pour en savoir plus ou postuler :

Alexandre Goetz
CCI Alsace 03 89 20 21 38
a.goetz@alsace.cci.fr

Produisez et consommez votre énergie photovoltaïque

Avec la hausse annoncée des tarifs de l'électricité et la fin des tarifs régulés dès 2015, les entreprises, les collectivités, les bailleurs sociaux... ont **tout intérêt à s'équiper d'une installation photovoltaïque pour produire une partie de leur propre électricité.**

Depuis mars 2014 et jusqu'au 31 mars 2015, la Région Alsace et l'ADEME ont publié un Appel à Projet Photovoltaïque et autoconsommation qui pourrait déclencher le passage à l'acte de nombreuses activités qui ont une consommation diurne importante et régulière toute l'année.

Pour les maîtres d'ouvrage qui candidatent :

- C'est l'opportunité de bien analyser leurs consommations actuelles et de mettre en place diverses actions pour les réduire.
- C'est **maîtriser et sécuriser la hausse des coûts** énergétiques grâce à l'installation d'un système de production d'électricité à coût constant.
- C'est l'occasion d'**investir tout en profitant d'aides** pour l'étude (70 % du coût HT plafonné à 5 000 €) et pour l'équipement photovoltaïque (500 €/kWc installé plafonné à 30 % du coût HT de l'installation).
- C'est un **investissement durable et rentable**, cumulable pour les entreprises avec le dispositif de soutien à l'efficacité énergétique.

En savoir plus :

- Pour télécharger les modalités et le dossier d'appel à projet connectez-vous à www.energivie.info, rubrique « Aides financières » puis « Appels à projets ».
- Pour le dispositif de soutien à l'efficacité énergétique, consultez la rubrique « Aides pour les entreprises ».
- Pour connaître l'accompagnateur de votre secteur, consultez la page « Qui sommes-nous ? » puis « Équipe » sur www.energivie.info

Contacts :

ADEME : Jonathan Muller,
jonathan.muller@ademe.fr

Région Alsace : Gautier Perrin,
gautier.perrin@region-alsace.eu